

N°
98



Apei Périgueux
Vivons ensemble nos différences

REFLETS

Mai
2026



Habitat

DIVERSIFIER POUR MIEUX ACCOMPAGNER



Hervé MAZIERE
Président de l'Apei Périgieux

La transformation de l'habitat constitue un défi stratégique majeur pour les associations qui accompagnent des personnes en situation de handicap. Elle s'inscrit dans un contexte d'évolution des politiques publiques et surtout des attentes des personnes accompagnées.

Conformément aux principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, les personnes que nous accompagnons doivent pouvoir décider de leur lieu de vie et bénéficier de solutions d'habitat diversifiées, adaptées à leurs besoins et à leurs aspirations qui visent à davantage d'autonomie, de choix et de participation à la vie sociale.

Concernant l'Apei Périgieux, nous avons défini comme priorité dans notre projet associatif 2023-2030 l'orientation «Innover pour mieux répondre aux besoins des personnes et des familles» et plus précisément un Défi qui s'intitule «Diversifier la palette des solutions d'habitat». Notre offre actuelle, notamment au niveau des foyers d'hébergement, perd en attractivité et ne correspond plus aux besoins d'aujourd'hui. Notre modèle est

L'habitat qui s'adapte à chacun

essentiellement institutionnel et basé sur de l'hébergement collectif. Nous devons l'adapter en le modernisant et en le complétant avec des formes d'habitat plus individuelles, inclusives et insérées dans la cité.

La transformation de l'habitat implique également une évolution des pratiques professionnelles et des organisations. La nouvelle Résidence Alain FAURE qui permet à 25 travailleurs d'ESAT de bénéficier de logements fonctionnels dans un cadre plus autonome et agréable, de faciliter les relations sociales et familiales, conduit les professionnels à adapter leurs modes d'intervention. Ils évoluent d'une logique de présence permanente vers des accompagnements plus agiles, modulables et centrés sur les besoins de la personne. Un autre exemple réside dans la colocation «La maison de Nico» de trois travailleurs d'ESAT expérimentée depuis novembre 2025, travailleurs qui apprécient particulièrement cette nouvelle vie. Cette évolution nécessite de développer de nouvelles compétences comme l'accompagnement à l'autonomie.

Un enjeu majeur concerne aussi la sécurisation des parcours de vie. Nous devons permettre aux personnes accompagnées de bénéficier de parcours résidentiels évolutifs, capables de s'adapter aux différentes étapes de leur vie, aux variations de leur niveau d'autonomie et au vieillissement. L'objectif est d'anticiper, d'éviter les ruptures de parcours, de garantir une continuité et la qualité de l'accompagnement durant la vie de chacun. Cela doit contribuer à une meilleure réponse aux préoccupations des familles.

Enfin, le développement de nouvelles formes d'habitat nécessite une coopération étroite avec les bailleurs sociaux, les collectivités locales, les services médico-sociaux et les acteurs de droit commun. Il implique également d'identifier des modèles de financement pérennes permettant d'assurer la qualité de l'accompagnement et la viabilité des projets.

L'étude que nous avons réalisée en 2025 mettant à contribution notre triple expertise «personnes accompagnées, familles et professionnels» sur la base d'un diagnostic partagé nous a conforté sur la nécessité d'évolution et donné de nouvelles idées. Les rencontres d'associations du mouvement Unapei plus en pointe sur le sujet ont permis de confirmer que des solutions innovantes existent et fonctionnent.

Suite à ces visites, plusieurs pistes vont nourrir la réflexion au sein de l'Apei Périgieux en intégrant notamment la dimension «transport». C'est le travail important des mois à venir pour ensuite acter les solutions qui engageront durablement notre association.

Cette transformation est à la fois une nécessité, une opportunité stratégique et un levier essentiel pour développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Pour conclure, je reprendrais la philosophie de l'Adapei 69 qui considère l'habitat comme un support essentiel de l'apprentissage de la vie : « J'habite, donc j'apprends ». À méditer !

Bonne lecture.

L'habitat qui s'adapte à chacun



Hervé MAZIERE

Président de l'Apei Périgieux

La transformation de l'habitat est importante pour les associations des personnes en situation de handicap.

Un habitat c'est un logement.

Les personnes doivent pouvoir choisir leur lieu de vie.

Les habitats doivent être adaptés aux besoins et aux choix des personnes.

Pour l'Apei Périgieux, un de nos objectifs du projet associatif 2023-2030 est :
« Proposer plus d'habitats différents ».

Les Foyers d'Hébergement ne sont plus adaptés aux besoins des personnes.

Nous proposons encore de l'hébergement collectif.

Nous devons proposer des habitats plus individuels et inclusifs.

La nouvelle Résidence Alain FAURE permet à 25 travailleurs d'ESAT d'avoir des logements plus autonomes.

Les professionnels doivent adapter leurs interventions dans cette résidence.

Les professionnels proposent un accompagnement sur les besoins de chaque personne.

Un autre exemple est la colocation de « La maison de Nico ».

3 travailleurs d'ESAT vivent ensemble depuis novembre 2025.

Les professionnels proposent un accompagnement pour plus d'autonomie.

Nous devons aussi protéger les parcours de vie.

Il faut accompagner les personnes toute leur vie.

Il ne doit pas y avoir d'arrêt dans l'accompagnement des personnes.

Cela rassure les familles.

Le développement des nouveaux habitats se fait avec des partenaires.

Par exemple, Périgord Habitat, le Conseil Départemental...

La triple expertise a montré qu'il faut trouver de nouvelles solutions.

La triple expertise concerne :

- la personne en situation de handicap,
- les proches de la personne en situation de handicap,
- les professionnels.

La triple expertise permet d'améliorer la qualité de vie
de la personne en situation de handicap.

L'Apei Périgueux a visité des habitats inclusifs dans d'autres départements.

Pour ces nouveaux habitats, il faudra avoir des solutions pour le transport.

Ces nouveaux habitats permettent de développer l'autodétermination
des personnes en situation de handicap.

Pour finir, je vais reprendre une phrase de l'Adapei 69 :

« J'habite, donc j'apprends ».

Habitat

DIVERSIFIER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

La question de l'habitat des personnes en situation de handicap occupe aujourd'hui une place centrale dans les réflexions du secteur médico-social. Elle interroge à la fois le droit au choix, les formes d'accompagnement nécessaires et la place accordée aux personnes handicapées dans la cité.

Notre association a engagé ces dernières années une réflexion profonde sur l'offre d'habitat qu'elle propose, afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations des personnes accompagnées.

Un cadre législatif qui affirme le droit au choix.

La loi du 11 février 2005 constitue un texte fondateur en matière de handicap, affirmant le droit au choix et à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle place la personne et son projet de vie au cœur des décisions qui la concernent et rompt avec une logique d'orientation systématique vers des structures spécialisées. Les réponses apportées doivent s'appuyer sur les besoins et les souhaits exprimés par la personne, qu'il s'agisse de vivre à domicile, dans un logement ordinaire, dans une forme d'habitat accompagné ou en établissement.

La loi ELAN de 2018 marque une nouvelle étape en reconnaissant juridiquement l'habitat inclusif.

L'article L. 281-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) le définit comme « une

forme d'habitat destinée aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes », assorti « d'un projet de vie sociale et partagée ». Ce modèle, situé entre le logement autonome et l'institution, permet de vivre chez soi tout en bénéficiant d'un cadre collectif et d'un accompagnement adapté.

Plus récemment, le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) consacré à la transformation de l'offre médico-sociale souligne la nécessité d'évoluer vers un nouveau modèle. Il appelle à passer d'une offre encore largement institutionnelle à une offre de services coordonnés, modulables et personnalisés, permettant aux personnes de construire leur projet de vie

et leur parcours sans rupture.

Une offre médico-sociale encore largement institutionnelle.

Dans son rapport « Handicap » : comment transformer l'offre sociale et médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des personnes ? », publié en janvier 2025, l'IGAS dresse un constat clair : l'offre reste trop centrée sur les structures et les places disponibles, et insuffisamment sur les besoins, les choix et les parcours de vie. Aujourd'hui, l'offre d'habitat médico-social repose majoritairement sur des établissements et services spécialisés (ESSMS). Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) accueillent des personnes nécessitant un accompagnement médical et une assistance quotidienne importante. Les Foyers de Vie et Foyers d'Hébergement offrent un cadre collectif

avec un accompagnement socio-éducatif, notamment pour les travailleurs en ESAT.

Ce modèle montre ses limites : l'enjeu n'est plus seulement de proposer une place, mais de diversifier les solutions pour permettre aux personnes de vivre dans un cadre choisi, sécurisé et intégré socialement. L'IGAS insiste sur la nécessité de décroisonner les dispositifs, renforcer la coordination territoriale, adapter les modes de financements et garantir l'autodétermination des personnes, en cohérence avec la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Les actions menées par l'Apei Périgueux.

Pour répondre aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles, l'Apei Périgueux mène depuis plusieurs années une réflexion visant à diversifier son offre d'habitat.

Dans cette dynamique, une enquête a été menée par Nathalie BOUYER (Cadre Développement/Qualité) et Anaïs LAFFOND (Cheffe de service). Initialement adressée aux personnes accompagnées en foyer d'hébergement, elle a été élargie à un panel incluant le SAVS et des personnes externes à l'ESAT. La démarche s'est ensuite enrichie du regard des familles, des professionnels et, progressivement, d'autres publics concernés, notamment les personnes en Foyer de Vie et les jeunes en IMPro et EREA. Des échanges ont

également été organisés avec des mandataires judiciaires, permettant d'aboutir à un diagnostic global.

Puis en février 2025, l'association a accueilli Jean RUCH, fondateur de la fondatrice « Familles Solidaires », pour un temps de réflexion consacré à l'habitat inclusif.

Cette intervention a permis d'éclairer les enjeux juridiques, organisationnels et opérationnels, en abordant la définition de l'habitat inclusif, le statut des habitants, les acteurs impliqués et les grandes étapes de construction d'un projet.

Des temps d'échanges ont été organisés à destination de la gouvernance, de l'encadrement, des professionnels des champs éducatif et du soin, ainsi que des personnes accompagnées via le CVS (Conseil de la Vie Sociale). Ces rencontres ont favorisé une appropriation collective des enjeux de l'habitat inclusif et ouvert des pistes de réflexion sur les passerelles possibles entre Foyer d'Hébergement et nouvelles formes d'habitat.

Ces réflexions viennent conforter des projets déjà engagés, comme la Résidence Alain FAURE, livrée le 28 mai 2025 et accueillant 25 locataires depuis.

Engagé dès 2018 en partenariat avec Périgord Habitat, ce projet a associé les personnes accompagnées à travers des groupes de travail et a conduit à la création d'un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) renforcé, dispositif intermédiaire entre SAVS

classique et Foyer d'Hébergement, favorisant un accompagnement ajusté et l'autonomie.



La Résidence Alain FAURE

Aujourd'hui opérationnel près du Foyer d'Hébergement d'Antonne, le SAVS renforcé accompagne des personnes aux parcours diversifiés dans leur accès à un logement individuel. Les premiers retours sont très positifs, tant du côté des locataires que des professionnels, et témoignent d'une évolution des pratiques vers davantage de responsabilisation et d'autodétermination.

Dans la continuité, l'Apei Périgueux a ouvert en novembre 2025 sa première colocation inclusive à Trélissac, « La Maison de Nico ».

Ce projet est né d'une observation de terrain : 3 résidents du Foyer d'Hébergement passaient déjà beaucoup de temps ensemble et organisaient des activités communes. Familles et représentants ont été associés dès le début.

Après une phase de test, les trois colocataires ont pu s'installer progressivement et en toute sécurité. Accompagnés par les équipes du

SAVS renforcé, ils bénéficient d'un soutien adapté tout en conservant une grande liberté dans l'organisation de leur quotidien et le lien avec le Foyer. Ce projet a permis de concrétiser leur envie de changement et d'autonomie.



Les colocataires de la «Maison de Nico»

À travers ces actions, l'Apeï Périgueux affirme sa volonté de développer des solutions d'habitat inclusives, diversifiées et évolutives, respectueuses des choix de vie des personnes et pleinement intégrées dans leur parcours vers l'autonomie.

Aller vers pour s'inspirer.

Dans le cadre de son projet de diversification de l'offre d'habitat, l'Apeï Périgueux a engagé des échanges avec d'autres associations du réseau. En décembre 2025, le groupe de travail « diversification de l'habitat », composé d'élus et de professionnels, a rencontré l'Adapeï Charente et découvert la Résidence Claudine NEBOUT et son dispositif d'habitat inclusif, favorisant mixité des publics, relations sociales, entraide et autonomie.

En janvier 2026, une nouvelle visite a été organisée à l'Adapeï 69, reconnue pour son expertise et son caractère innovant. Les projets d'habitat y placent le logement comme levier d'apprentissage, d'autonomie et d'auto-détermination, en cohérence avec les choix de vie des personnes accompagnées. Cette approche est résumée par la philosophie « J'habite, donc j'apprends », considérant l'habitat comme un support éducatif, social et citoyen.

Sur deux journées, les équipes de l'Apeï Périgueux ont ainsi pu découvrir plusieurs dispositifs d'habitat déployés sur le territoire du Rhône.

Parmi ceux-ci, la Résidence Plurielle à Tassin-la-Demi-Lune propose des logements en domicile collectif (studios et appartements de type T2) à destination de travailleurs d'ESAT et de personnes sans activité professionnelle, avec ou sans accompagnement par un SAVS. Ce site intègre également le service logement de l'Adapeï 69, contribuant à sécuriser les parcours résidentiels.

L'habitat inclusif « Le Grand Roule », situé à Sainte-Foy-lès-Lyon, comprend 10 logements intégrés au sein d'un ensemble résidentiel issu de la réhabilitation d'un ancien séminaire. Un espace collectif dédié favorise la participation des habitants et le développement du vivre-ensemble autour d'activités.

À Décines, le Foyer d'Hébergement « Le Grand Large » se caractérise par une offre

modulable et évolutive, combinant appartements partagés, habitat collectif classique, studios en intra-muros et logements hors les murs, permettant une adaptation aux besoins et aux projets des personnes accompagnées.

L'EANM (Établissement d'Accueil Non Médicalisé) La Goutte d'Or, à Saint-Laurent-de-Chamousset, établissement ancré dans le territoire, propose des studios, du domicile collectif et des chambres pour travailleurs d'ESAT et résidents de Foyer de Vie.



L'EANM La Goutte d'Or

Enfin, la résidence « Santy », implantée à Lyon, constitue un dispositif hybride regroupant des studios en domicile collectif, des chambres et studios relevant du Foyer d'Hébergement et du Foyer de Vie, ainsi que des places de SAVS, favorisant la fluidité des parcours résidentiels.

Ces visites ont suscité des réflexions riches et complémentaires, portées par les regards croisés d'Olivier MARTIN (Directeur général), Annette BURELOUT (Vice-présidente chargée de l'Action familiale), Olivier AUBERGER et Antoine SANTIAGO (Directeurs d'établissements):

« Ces découvertes m'ont convaincu qu'un même site peut porter une vraie diversité de publics, de formules, de modes de vie. Et la façon d'envisager l'autonomie m'a marqué : pas besoin d'une liste de compétences, deux choses suffisent : pouvoir accepter la solitude et savoir demander de l'aide. Ce qui semblait complexe au premier abord - faire cohabiter foyer de vie et foyer d'hébergement - s'avère en réalité porteur de sens : voir d'autres partir travailler chaque matin peut devenir une source d'inspiration, un exemple concret d'un chemin possible. »

- Olivier MARTIN

Des appréciations partagées par la Vice-présidente qui ajoute :

« J'ai été sensible à la mise à disposition, au sein d'un établissement en milieu rural, d'un local ouvert aux habitants de la commune. Cette initiative contribue à favoriser les interactions entre les personnes accompagnées et le tissu local. »

- Annette BURELOUT

« Ce qui m'a frappé lors de ces visites, c'est toute l'organisation qui s'adapte à la singularité des parcours. L'activité n'est plus un passage obligé, le projet de vie n'est plus dicté par le collectif. Le référent y joue un rôle différent : il va chercher à l'extérieur, tisse des partenariats, construit des réponses sur mesure. Et quand les ressources du territoire font défaut, on va jusqu'à intégrer le transport dans le budget pour que les personnes puissent accéder

à ce dont elles ont besoin. Une façon de dire que l'accompagnement ne s'arrête pas aux murs de la structure. »

- Olivier AUBERGER

« Ces visites ont bousculé mes certitudes. Nous avons tendance à questionner les capacités des personnes là où il faudrait avant tout les encourager. Il faut oser, et pour cela, accompagner non seulement les personnes elles-mêmes, mais aussi leurs familles dans ce changement. Je suis convaincu qu'il faut sortir du modèle qui nous rassure. »

- Antoine SANTIAGO

Pistes exploratoires pour l'Apei Périgueux.

Suite à ces visites, plusieurs idées se dégagent au sein de l'Apei Périgueux. Ces pistes constituent aujourd'hui des orientations exploratoires, qui demandent encore à être approfondies et partagées.

Une première piste consisterait à imaginer un établissement plus fonctionnel et davantage adapté aux attentes actuelles des personnes accompagnées, avec par exemple des chambres disposant d'une salle de bain privative, voire d'une kitchenette, et la possibilité d'aménager des espaces permettant de recevoir des proches (par exemple, le projet mené par le Foyer de Vie Lysander à retrouver page 30).

Dans l'esprit de ce qui a été observé à Lyon, un tel lieu pourrait également accueillir des personnes relevant à la fois d'un Foyer de Vie et d'un

Foyer d'Hébergement, favorisant ainsi une continuité d'accompagnement pour les professionnels et limitant les ruptures entre les différents temps de la vie pour les personnes accompagnées. Cet établissement pourrait aussi intégrer des espaces d'animation ou sportifs ouverts à des intervenants extérieurs, afin de renforcer les liens avec l'environnement.

Une deuxième piste évoquée serait celle d'un lieu d'hébergement plus ouvert, pouvant accueillir des personnes aux situations variées : travailleurs d'ESAT, personnes exerçant en milieu ordinaire ou encore sans activité professionnelle. Cette réflexion pourrait également intégrer des handicaps de différentes natures, dans une logique d'inclusion et de réponse plus large aux besoins du territoire.

Enfin, une troisième piste porte sur la possibilité de proposer plusieurs formes d'habitat au sein d'un même établissement. On pourrait ainsi imaginer, dans un même lieu, des solutions variées – habitat collectif classique, colocation, studios individuels – permettant de s'adapter au niveau d'autonomie des personnes et d'accompagner l'évolution de leurs parcours. Une telle organisation inviterait à repenser l'accompagnement et les missions des professionnels, et pose plus largement la question de la diversification de l'habitat quel que soit le type d'établissement existant.

Amélie BERCHE

HABITAT

DIVERSIFIER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Depuis quelques années, l'Apei réfléchit à ce qu'elle peut proposer aux personnes en situation de handicap pour l'habitat.



Une loi qui autorise le droit aux choix et à l'inclusion

La loi du 11 février 2025 est une loi très importante pour le handicap.

Cette loi dit que les personnes en situation de handicap ont le droit de faire des choix et de faire partie de la société comme les autres.

Cette loi dit qu'une personne en situation de handicap ne doit pas vivre toujours dans une structure spécialisée.

Les décisions prises par la personne doivent être en fonction :

- de ses besoins,
- de ses envies.

La personne peut choisir de vivre :

- dans sa famille,
- dans un logement,
- dans un habitat avec un accompagnement,
- dans un établissement.

En 2018, une loi a dit que l'habitat inclusif est reconnu en France.

L'habitat inclusif permet à la personne de vivre chez elle.

Mais elle vit avec d'autres personnes.

La personne a un accompagnement adapté à ses besoins.

L'IGAS a écrit un rapport.

IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales.

Ce rapport dit qu'il faut changer l'offre de l'habitat.

Cette offre permettra aux personnes de décider :

- de leur projet de vie,
- de leur parcours tout au long de leur vie.



L'offre médico-sociale est souvent dans des établissements.

En janvier 2025, l'IGAS a écrit un nouveau rapport.

Ce rapport dit que l'offre sociale et médico-sociale ne parle :

- que des structures,
- que de places libres dans les structures.

Aujourd'hui, l'offre d'habitat médico-social doit changer.

On ne doit plus proposer une place à une personne.

On doit trouver des solutions pour permettre aux personnes de vivre :

- dans un logement qu'elle a choisi,

- dans un logement où elle est en sécurité,
- dans logement où elle participe à la vie de la société.

L'IGAS demande :

- de créer des habitats différents,
- une meilleure organisation dans les régions,
- que chaque personne accède à l'autodétermination...

L'autodétermination c'est le droit pour toutes les personnes de faire des choix.

Mais aussi de prendre des décisions dans sa vie de tous les jours.

Par exemple, choisir des activités ou décider de son logement.

Les actions de l'Apei Périgueux

L'Apei propose de nouveaux habitats pour les personnes accompagnées.

Nathalie BOUYER et Anaïs LAFFOND ont fait une enquête.

Les personnes concernées par cette enquête étaient :

- les personnes accueillies en Foyer d'Hébergement,
- les personnes suivies par le SAVS,
- les personnes externes qui travaillent à l'ESAT,
- les familles,
- les professionnels,
- les personnes qui vivent en Foyer de Vie,
- les jeunes accueillis en IMPro et à l'EREA.



En février 2025, Jean RUCH est venu à l'Apei Périgueux.

Jean RUCH a créé « Familles Solidaires » pour l'habitat inclusif.

Il a participé aux discussions sur l'habitat inclusif.

Il a bien expliqué l'habitat inclusif et les grandes étapes d'un projet.

Des discussions ont été organisées

pour les professionnels

et les personnes élues des CVS.

Cela a permis de mieux comprendre l'habitat inclusif.



La Résidence Alain FAURE accueille 25 locataires depuis mai 2025.

Un SAVS renforcé a été créé pour les locataires de la Résidence.

Le SAVS renforcé est entre le SAVS et le Foyer d'Hébergement.

Le SAVS renforcé encourage l'accompagnement pour plus d'autonomie.



En novembre 2025, l'Apei Périgueux a ouvert la 1ère colocation inclusive à Trélissac dans « La Maison de Nico ».

3 personnes du Foyer d'Hébergement passaient du temps ensemble.

Après un test, les 3 personnes ont pu s'installer dans « La Maison de Nico ».

Les 3 personnes sont accompagnées
par les équipes du SAVS renforcé.
Ce projet permet aux 3 personnes
d'être plus autonomes.



L'Apei Périgueux veut développer des solutions d'habitat
inclusif.

Des solutions qui respectent les choix de vie des personnes
dans leur parcours vers l'autonomie.

Des visites pour trouver des idées

L'Apei Périgueux a rencontré d'autres associations en France.

En décembre 2025, l'Apei Périgueux a rencontré l'Adapei Charente.

L'Apei a visité la Résidence Claudine NEBOUT.

Cette résidence inclusive propose différents services pour s'adapter
aux besoins des personnes accompagnées.

En janvier 2026, une nouvelle visite est organisée à l'Adapei 69.

L'Adapei 69 est connue pour proposer de nouvelles idées sur l'habitat.

Pour l'Adapei 69, le logement est important pour :

« L'apprentissage, l'autonomie et l'autodétermination ».

L'Adapei 69 dit : « J'habite, donc j'apprends ».

L'Apei Périgueux a visité pendant 2 jours plusieurs habitats.

La Résidence « Plurielle » propose des logements collectifs.

Cette résidence accueille des travailleurs d'ESAT et des personnes sans activité professionnelle. Ces personnes ne sont pas obligées d'avoir un accompagnement SAVS.



L'habitat inclusif « Le Grand Roule » propose 10 logements.

Ces 10 logements sont dans une résidence réaménagée.

Les habitants participent aux activités et vivent ensemble.



Le Foyer d'Hébergement « Le Grand Large »

propose différents logements :

des appartements partagés, de l'habitat collectif, des studios et des logements à l'extérieur du foyer.

Ces habitats adaptés répondent aux besoins et aux projets des personnes.



L'EANM « La Goutte d'Or » propose des studios, des chambres.

Il y aussi des salles collectives.

EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé.

Ces logements sont pour des travailleurs d'ESAT et des résidents de Foyer de Vie.



La résidence « Santy » propose des chambres et des studios.

La résidence « Santy » est gérée par le Foyer d'Hébergement et le Foyer de Vie.

Des places de SAVS sont possibles dans cette résidence.



Après ces visites, voici ce qu'ils ont dit :

- Olivier MARTIN (Directeur général)
- Annette BURELOUT (Vice-présidente de l'Action familiale)
- Olivier AUBERGER et Antoine SANTIAGO (Directeurs d'établissements)



Olivier MARTIN a dit :

« Ces visites m'ont convaincu que l'on peut proposer différents habitats dans un même lieu.

2 choses sont importantes pour vivre en autonomie :

« accepter de vivre seul et savoir demander de l'aide ».

Les Foyers de Vie et les Foyers d'Hébergement doivent travailler ensemble.

Voir des personnes partir travailler chaque matin peut donner envie de faire de nouveaux projets ».



Annette BURELOUT a dit :

« J'ai aimé qu'une salle dans un établissement soit ouverte aux habitants de la commune.

Cela permet de faire des rencontres entre les personnes accompagnées et les habitants de la commune ».



Olivier AUBERGER a dit :

« J'ai vu que l'accompagnement s'adapte aux parcours des personnes accompagnées.

Chaque accompagnement est différent pour chaque personne.

L'accompagnement continue en dehors de l'établissement.

Les professionnels cherchent des solutions pour répondre aux besoins des personnes ».



Antoine SANTIAGO a dit :

« Ces visites nous ont appris de nouvelles choses.

Il faut encourager les personnes plutôt que dire qu'elles ne sont pas capables.

Il faut accompagner les personnes et leurs familles dans ce changement.

Il faut changer notre façon de travailler ».



Des pistes pour l'habitat à l'Apei Périgueux

Après ces visites, l'Apei Périgueux propose 3 pistes pour développer l'offre d'habitat.

1ère piste :

Proposer un établissement adapté aux besoins des personnes accompagnées.

Par exemple :

- des chambres avec une salle de bain, une petite cuisine...
- aménager des salles pour recevoir la famille, des amis...

Dans cet établissement, on pourrait accueillir des personnes en Foyer de Vie et en Foyer d'Hébergement.



Les professionnels pourront continuer l'accompagnement.

Les personnes accompagnées n'auront pas d'arrêt de leur accompagnement

Cet établissement proposera aussi des animations ou des activités sportives.

2ème piste :

Proposer un hébergement pour accueillir des travailleurs d'ESAT,

des travailleurs du milieu ordinaire ou des personnes sans travail.

Cet hébergement accueillera des personnes avec différents handicaps.

3ème piste :

Proposer plusieurs habitats dans un établissement.

Les différents habitats seront des colocations, des studios individuels...

La colocation c'est louer un logement à plusieurs personnes.

Cet établissement proposera des habitats selon l'autonomie des personnes.

Cette organisation va demander aux professionnels

de proposer un nouvel accompagnement.

Dossier thématique transcrit
en Facile À Lire et à Comprendre
par l'Atelier FALC de l'ESAT Òsea



Ensemble pour l'inclusion et le soutien des familles

Les Papillons Blancs de Bergerac et l'Apei Périgueux accompagnent en Dordogne près de 1 650 enfants et adultes en situation de handicap à travers 35 établissements et services.

Aujourd'hui, elles s'unissent autour d'un projet partagé pour aller encore plus loin dans l'inclusion et le soutien des familles et de leur environnement.



Retenues dans le cadre d'un double appel à projets CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et ARS (Agence Régionale de Santé), les deux associations créent une Plateforme de Services Intégrés, qui comprendra un Pôle Ressources Handicap (PRH) et une Plateforme d'Accompagnement et de Répit Handicap (PFR).

L'objectif du PRH est de

- ✗ faciliter l'inclusion des enfants et jeunes (0-20 ans) dans les structures de droit commun.
- ✗ Soutenir les familles dans leurs démarches et projets d'accueil.
- ✗ Outiller et accompagner les professionnels pour garantir un accueil inclusif.

La PFR aura pour mission de :

- ✗ Développer des dispositifs dédiés aux proches aidants pour prévenir l'épuisement.
- ✗ Accompagner leurs besoins d'épanouissement personnel et/ou de couple aidant-aidé.
- ✗ Orienter vers des offres de répit et de relayage adaptées et de proximité.

Dans le cadre de cette création, les deux associations constitueront une équipe de professionnels : chef de service, coordinateurs, éducateurs, animateurs... Les recrutements pour le poste de chef de service sont en cours. Ce professionnel sera placé sous l'autorité du Directeur Général de l'Apei Périgueux et en lien fonctionnel avec le Directeur Général des Papillons Blancs de Bergerac.

AB

Les cafés des familles se réinventent en 2026

Cette année, les cafés des familles changent de formule. La commission action familiale accueille désormais les familles directement au sein des établissements, pour des moments d'échanges conviviaux et chaleureux.

Le principe est simple : pour un instant ou pour toute la matinée, les proches de personnes en situation de handicap sont invités à venir discuter autour d'un café. Un moment pour souffler, partager son parcours de vie, ses questionnements,

et rompre avec l'isolement. Deux premières rencontres ont déjà eu lieu avec succès : à l'ESAT de Trélissac en mars, puis à Calypso en avril. D'autres rendez-vous suivront prochainement.

Les autres temps forts restent inchangés.

Le repas des familles (qui a eu lieu le 25 avril) et la sortie des familles du 26 septembre conservent quant à eux leur formule habituelle. Pour cette dernière, un courrier sera envoyé en juin avec le programme détaillé.

AB



Merci Monsieur GAUDILLAT

Frédéric GAUDILLAT est arrivé à l'Apei Périgueux un jour d'octobre 2008.

Dans son courrier de candidature, il se décrit, je cite, comme « un militant actif du monde associatif ». Il ajoute être sensible « au respect et à la dignité des personnes, à la citoyenneté, à la solidarité, à la relation avec les familles ».

Il n'avait pas menti !

Lorsqu'il signe son contrat de travail le matin, le ciel est noir, menaçant.

Les éclaircies s'amplifient progressivement durant la journée. Il quitte en début de soirée le Foyer de Vie Lysander sous un ciel automnal étonnamment bleu.

C'est l'image à retenir du passage de Frédéric GAUDILLAT au sein de notre association.

Des établissements plutôt mal en point lorsqu'il les rejoint, des établissements avec des horizons prometteurs lorsqu'il les quitte.

Frédéric GAUDILLAT débute sa carrière « Apeïste » au Foyer de Vie Lysander.

Il y passera une quinzaine d'années.

Rapidement le Foyer Occupationnel (re)devient un Foyer de Vie avec une attention forte pour les résidents et leur bien-être.

Il prépare dès 2009 un projet d'extension de 28 places (8 en accueil de jour, 20 en accueil permanent) ; les travaux débutent l'année suivante et le Lysander II est livré en 2012, offrant 26 chambres plus

modernes et spacieuses avec salle de bain privatisée.

Cette mission achevée, Frédéric GAUDILLAT est sollicité dès l'été 2012 pour préparer la réponse de l'Apei Périgueux à un appel à projets émanant du Conseil Départemental pour la création d'un établissement pour personnes handicapées vieillissantes.

Ni une ni deux la proposition de l'Apei Périgueux est remise; de qualité, elle sera retenue.

Frédéric GAUDILLAT participe dès lors en 2013 à l'ouverture du Foyer de Vie Lou Prat dont il prend la direction, en plus de celle de Lysander.

L'établissement, investi notamment par des travailleurs d'Esat retraités et des résidents provenant du Foyer de Vie Lysander, emplit d'émotion les rangs de l'Apei Périgueux car il était attendu depuis de très longues années.

Deux ans plus tard l'Apei Périgueux le sollicite pour venir temporairement à la rescousse du Foyer de Vie « La Peyrouse », alors en difficulté et sans direction.

Frédéric GAUDILLAT anime si bien la mission que les responsables de l'association « La Peyrouse » décident de rejoindre notre association.

Un processus de fusion est amorcé fin 2015, finalisé en juin 2017.

Frédéric GAUDILLAT devient directeur de(s) 3 Foyers de Vie. Avec évidemment l'appui d'Olivier AUBERGER, direc-

teur-adjoint, des 3 cheffes de service et des équipes, la même recette est dupliquée: mettre la vie - l'ambiance - la fête, déroutiner le quotidien pour permettre aux personnes accompagnées de vivre de nouvelles aventures ou saisir de nouvelles opportunités, renforcer la relation avec les familles, ancrer l'établissement dans son environnement.

J'allais oublier, une dernière mission pour Frédéric GAUDILLAT.

Il prend la direction en 2023 des établissements « Le Bercail » à Ste Foy de Belvès, se rapprochant ainsi des lieux de son enfance.

Devant le besoin vital et urgent d'améliorer les conditions d'habitat, vraiment insatisfaisantes, il contribue fortement au projet de création de nouvelles chambres, plus fonctionnelles et avec une salle de bain individuelle, tout cela dans le cadre d'un habitat modulaire à l'allure avant-gardiste.

Au nom de celles et ceux dont tu as amélioré le quotidien, au nom des familles et administrateurs, au nom des professionnels, au nom de l'Apei Périgueux, merci beaucoup à toi.

Olivier MARTIN



Participation au Congrès Unapei

Bordeaux accueillera du 3 au 5 juin 2026 le 66ème congrès national de l'Unapei, organisé avec l'Unapei Nouvelle-Aquitaine et ses associations membres — parmi lesquelles l'Apei Périgieux, qui a pris part à l'organisation de cet événement (*Informations et inscriptions : www.unapei.org*).

Au programme de ces trois jours : des parcours découverte, une journée thématique et l'assemblée générale de l'Unapei. Cette édition est placée sous le signe du vivre ensemble : « S'engager pour le vivre ensemble : handicap, les familles au cœur de l'action ».

Le jeudi 4 juin sera entièrement dédié à la place des familles dans les associations et dans la société. Car le handicap ne touche pas seulement la personne concernée — il engage toute la famille, parents, frères et sœurs compris.

Les enquêtes récentes menées par l'Unapei auprès des familles le confirment : le vécu et les préoccupations de chacun méritent d'être entendus et pris en compte. Tables rondes et témoignages nourriront une réflexion collective sur les politiques publiques et associatives qui font du vivre-ensemble une ambition partagée.

À ne pas manquer : Family Cube

En marge du congrès, l'Unapei Nouvelle-Aquitaine présente Family Cube, une exposition participative imaginée avec les personnes accompagnées, les familles et les professionnels des associations membres. L'ESAT Ôsea de l'Apei Périgieux y contribue avec une création artistique. Les 4 et 5 juin, chaque visiteur est invité à créer sa propre représentation de la famille — unique et plurielle.

AB

L'Apei Périgieux représentée à la CRSA

Réaffirmer la militance de l'association et peser sur les politiques du handicap et la transformation de l'offre en lien avec nos valeurs est l'une des 4 orientations stratégiques du projet associatif 2023-2030. Dans cet objectif, l'Apei Périgieux souhaite être présente dans les instances départementales et régionales pour porter la voix des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

La présidente déléguée, Jacqueline TALIANO, représente l'Apei Périgieux dans 2 instances de démocratie sanitaire auprès des institutions décisionnelles qui assurent le financement de nos établissements et services : le Département et l'ARS.

La CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) est une instance positionnée aux côtés de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui participe et émet des avis règlementaires ou en auto-saisine sur la mise en œuvre de la politique de santé en Région.

Mme TALIANO est présidente de la CSPAMS (Commission Spécialisée pour la Prise en charge et l'Accompagnement dans les établissements Médico-Sociaux) et considère que sa mission est de formuler des avis sur les projets de l'ARS, mais aussi d'attirer l'attention sur des besoins non résolus et remonter des initiatives de terrain innovantes et pertinentes.

La commission se réunit tous les 2 mois et débat des problématiques du médico-social, avec des sujets qui ont prédominé en 2025 : la transformation de l'offre médico-sociale, le virage domiciliaire et la transformation des services à domicile, le soutien aux aidants, le vieillissement de la population.

La commission a participé aux travaux de révision du PRS (Projet Régional de Santé) en tant que membre du comité de pilotage et a particulièrement milité pour la prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap, l'accompagnement des aidants proches ainsi que la reconnaissance des professionnels du médico-social et

l'attractivité des métiers du secteur.

La commission a émis un avis réglementaire sur le PRIAC (PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie).

Globalement, les membres de la commission ont jugé que le programme répondait insuffisamment aux besoins et formulé plusieurs alertes et recommandations concernant notamment les personnes en situation de handicap :

- Le handicap psychique malgré des besoins croissants et de nombreuses situations de rupture de soins nécessite la mise en œuvre d'un axe spécifique, inexistant dans le programme actuellement.

- Concernant les personnes en situation de handicap vieillissantes, le manque de places en établissement médicalisé a été dénoncé.

- Concernant le sujet essentiel des ressources humaines, la formation et la coopération entre professionnels du grand âge et du handicap doivent être encouragés ainsi que la reconnaissance des métiers pour assurer la mise en œuvre des programmes.

La commission a produit une alerte officielle sur la situation critique des ESMS (Etablissements et Services Médico-Sociaux) auprès de la Direction Générale de l'ARS qui l'a transmise à la CNSA (Caisse Nationale de la Santé et l'Autonomie) et a proposé un Plan d'actions.

Enfin Mme TALIANO a co-piloté un groupe de travail sur le Grand Âge qui a réuni plus de 40 représentants des organisations autour des enjeux sanitaires, médico-sociaux, préventifs, sociétaux et financiers et produit un manifeste avec 12 recommandations afin que chaque personne âgée soit respectée, écoutée et soutenue. *(Tous ces travaux sont consultables sur le site www.crsa-cts-na.fr).*

Cette représentation de l'Apei Périgueux lui apporte de la visibilité et de la notoriété auprès des institutions et partenaires, et contribue à accompagner la société vers la transition inclusive.

Jacqueline TALIANO

Lancement du Conseil de la Vie Sociale associatif

Dans le cadre de la commission Autodétermination du 22 octobre 2025, la création d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) à l'échelle de l'association a été actée. Seuls les présidents de CVS en situation de handicap participent à ce CVS associatif, dont c'est précisément la vocation : leur donner la parole au niveau de l'association.

Le premier CVS s'est tenu le 26 février 2026 au Foyer de Vie Lysander, en présence des présidents de CVS, des personnes-ressources et des directions. Après un tour de présentation, les échanges ont porté sur les changements concrets

depuis les formations «Autodétermination».

Annie MOREAU (Lou Prat Dôu Solelh) a présenté un carnet de choix basé sur des pictogrammes, plus lisible qu'un projet personnalisé classique. Myriam PHILIPPE (Résidence du Val de Dronne)

a signalé un problème d'accessibilité devant son établissement - une route passante sans passage piéton - malgré plusieurs courriers adressés au Maire et restés sans réponse.

Une discussion a également eu lieu sur le vote lors des prochaines élections municipales.



Deux sujets sont retenus pour le prochain CVS, prévu à la mi-octobre : l'accessibilité (chaque président est invité à réaliser un état des lieux dans son établissement) et la création d'un outil de présentation du fonctionnement d'un CVS pour les nouveaux résidents, portée par Thomas GONCALVES (ESAT) et Sarah GAILHAC (Lysander).

AB

Périgueux au cœur du para rugby adapté en 2027

C'est désormais officiel : Périgueux a été retenue pour accueillir le Championnat de France de para rugby adapté en 2027, un événement sportif national majeur qui se déroulera les 21, 22 et 23 mai 2027.

L'organisation de cette compétition a été confiée à l'ASCL Apei Périgueux, avec le soutien actif de l'Apei Périgueux, de la Ville de Périgueux, du CAP Rugby, du Comité Départemental Sport Adapté de la Dordogne et du Conseil Départemental de la Dordogne.

Une mobilisation collective qui témoigne de l'engagement du territoire en faveur du sport inclusif et du handicap.

Cette désignation fait suite à la candidature portée par l'association pour laquelle un représentant de la Fédération Française du Sport Adapté s'était rendu à Périgueux en juillet 2025.



Cette visite avait permis au représentant fédéral de rencontrer les porteurs du projet et d'évaluer les capacités d'accueil de la ville.

Au programme de cette journée de travail :

- ✕ la visite des installations sportives,
- ✕ la découverte des espaces de restauration,
- ✕ une réunion dédiée à l'organisation du championnat, abordant les aspects logistiques, sportifs et humains de l'événement.

L'attribution de ce championnat constitue une véritable reconnaissance du travail mené depuis plusieurs années par les acteurs locaux, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou sportifs.

Elle confirme également la capacité de Périgueux et de la Dordogne à accueillir des compétitions nationales, tout en mettant en lumière les valeurs de solidarité, d'inclusion et de dépassement de soi portées par le sport adapté.

En 2027, Périgueux deviendra ainsi, le temps d'un week-end, la capitale française du para rugby adapté, offrant au public l'occasion de découvrir une discipline engagée, spectaculaire et profondément humaine.

AB

Tous en mouvement aux 10 km du Canal

Les 10 km du Canal, rendez-vous sportif incontournable à Périgueux, ont une nouvelle fois rassemblé de nombreux participants cette année.

Parmi eux, plusieurs établissements de l'Apei Périgueux ont pris part à l'événement, illustrant leur engagement en faveur du sport pour tous. Les participants ont pu s'ins-

crire aux différentes épreuves proposées — la course de 5 km, la course de 10 km ainsi que la balade de 10 km — offrant à chacun la possibilité de s'engager selon ses envies, ses capacités et son rythme.

Comme chaque année, des résidents de la MAS Hélio-dore étaient présents et ont participé à l'épreuve en

joëlette, aux côtés de résidents de Lysander (Foyer de vie) et des Résidences de l'Isle (FH/SAVS). Une participation collective qui a permis de mettre en avant l'esprit d'entraide et de solidarité porté par l'événement.

Résidents, familles et professionnels ont ainsi partagé un moment sportif,

convivial et fédérateur, renforçant les liens entre les différents acteurs et valorisant l'inclusion par le sport.

Cette initiative, soutenue et coordonnée par l'ASCL Apei Périgueux, a facilité les inscriptions et encouragé la mobilisation des participants. Un bel exemple de dynamisme associatif et d'engagement collectif. Félicitations à l'ensemble des participants pour leur motivation et leur implication.

AB



Un partenariat inédit pour développer le rugby adapté à Périgueux



Un nouveau pas vient d'être franchi en faveur du sport inclusif à Périgueux.

Samedi 22 novembre 2025, au stade Francis RONGIERAS, le CAP Rugby, l'Apei Périgueux et l'ASCL Apei Périgueux ont officialisé un partenariat dédié au développement du Rugby Adapté, affirmant leur volonté commune de rendre la pratique sportive toujours plus accessible aux personnes en situation de handicap.

La signature de ce partenariat s'est déroulée dans l'espace VIP du stade, quelques

instants avant la rencontre de championnat opposant Périgueux à Narbonne.

Point d'orgue de la soirée, Marielle et Louis, résidents du Foyer de Vie Lysander et futurs membres de la section Rugby Adapté, ont eu l'honneur de donner le coup d'envoi fictif du match, accompagnés de Sylvie MENTIL, cheffe de service. Un instant particulièrement émouvant, salué par le public et les joueurs sur le terrain.

Ce partenariat ambitieux permettra notamment la création d'une section Rugby Adapté au sein du CAP Rugby, la mise en place d'actions communes pour promouvoir un sport ouvert à tous et un encadrement sportif renforcé, grâce aux liens établis entre la Fédération Française de Rugby (FFR) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).

Cette dynamique inclusive s'inscrit dans une perspective à long terme. En mai 2027, Périgueux accueillera en effet le Championnat de France de Para Rugby Adapté, un événement national d'envergure qui mettra à l'honneur les joueurs, les encadrants et l'ensemble des acteurs engagés dans le développement de cette discipline.

Un bel exemple de coopération locale au service d'un sport qui rassemble et fait grandir chacun.

AB

Une année 2025 engagée, des perspectives ambitieuses pour 2026

En 2025, Nous Aussi Dordogne a poursuivi la préparation de sa journée MIX-CITÉ (un évènement artistique tous publics visant à montrer les talents de tout un chacun), en multipliant les échanges avec la mairie de Trélissac.

Poursuivant ses efforts pour se faire connaître du grand public, la délégation a, cette année encore, participé au Forum des associations de Périgueux.



Les adhérents ont également pris part à la vie du mouvement en votant à l'Assemblée Générale nationale et en participant à la journée inter-délégations Grand Ouest.

Ils ont également créé un couplet pour le slam du congrès Nous Aussi 2025 ; une expérience marquante. Localement, ce sont 12 réunions de la délégation qui ont été organisées cette année, favorisant les échanges et la prise de décisions collectives.



La sensibilisation au handicap a été un axe important. Une intervention a été réalisée auprès d'enfants de CP à Savignac-les-Églises pour favoriser la compréhension du handicap dès le plus jeune âge. L'association a aussi participé à rendre l'infor-

mation plus accessible en donnant son avis sur des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC) pour l'Apei Périgueux, comme une présentation sur le droit à l'image et un questionnaire sur l'offre d'habitat.

Après un bel article en 2024 sur la délégation et ses actions, une nouvelle rencontre avec une journaliste de «Sud-Ouest» a permis d'évoquer la question de l'accès au logement.



Plusieurs projets sont envisagés en 2026 : relancer la vente de gâteaux avec des partenaires sportifs, organiser une brocante et un bal, poursuivre les sensibilisations et développer les rencontres avec d'autres délégations.

La délégation continuera aussi de participer aux instances comme le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) et le comité de suivi du schéma départemental Personnes Handicapées, tout en poursuivant les échanges sur l'accessibilité, la sexualité et le travail. Un travail sera également effectué autour des élections municipales et présidentielles.

Enfin, le collectif prépare déjà l'avenir avec la journée MIX-CITÉ 2027 et le prochain congrès national Nous Aussi prévu la même année.

Les adhérents de Nous Aussi Dordogne

Hosmoz réunit les acteurs du secteur à l'ESAT Ôsea



Les participants ont ensuite échangé sur les évolutions socio-économiques en cours et leurs impacts sur les ESAT et les Entreprises Adaptées, à travers les interventions d'Hosmoz et d'un expert local. La matinée s'est conclue par la visite de l'ESAT de Trélissac, suivie d'un déjeuner convivial permettant de prolonger les échanges.

Le jeudi 26 février, une cinquantaine de responsables d'ESAT et d'Entreprises Adaptées, ainsi qu'une dizaine de représentants d'institutions et de réseaux engagés, se sont réunis à l'ESAT Ôsea à Trélissac.

Cette Rencontre Régionale, organisée par Hosmoz, le réseau économique des ESAT et des Entreprises Adaptées, visait à engager une réflexion collective sur les transformations économiques et socié-

tales qui touchent le secteur. La journée s'est ouverte par une introduction de Denis CHARRIER, directeur général d'Hosmoz, qui a présenté les enjeux et les perspectives de la rencontre. Elle s'est poursuivie avec la conférence « ESAT, EA : faut-il craindre le changement ? », animée par le philosophe et écrivain Josef SCHOVANEC, également connu pour sa chronique radio «Voyages en Autistan».

L'après-midi a été consacré aux « Ateliers du changement », où les participants ont travaillé sur plusieurs thématiques : les contraintes financières, l'intégration des exigences RSE et environnementales des clients, le développement de l'inclusion en milieu ordinaire, le renforcement des coopérations entre ESAT et Entreprises Adaptées et l'émergence de nouveaux métiers.

AB

Cérémonie RAE : les compétences célébrées

La cérémonie de remise des Reconnaissances des Acquis de l'Expérience (RAE), portée par le réseau Différent et Compétent Aquitaine, a réuni près de 200 personnes à Miramont-de-Guyenne.

Plus de 40 associations engagées en Nouvelle-Aquitaine participent à cette dynamique inclusive, qui ouvre la voie à davantage de visibilité, de confiance et de reconnaissance pour les travailleurs accompagnés.



Félicitations aux 12 travailleurs de l'ESAT OSEA qui ont reçu leur attestation RAE. Une étape importante qui met en lumière leur engagement, leur savoir-faire et l'accompagnement dont ils bénéficient au quotidien.

AB

De belles réussites pour l'Atelier FALC

Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs belles réussites pour l'Atelier FALC et sa maison d'édition.



Le 27 novembre 2025, Ôser Lire a reçu le Prix Handi Livres (organisé par le fonds de dotation Abilitis) – catégorie Livre adapté, lors d'une cérémonie organisée à la Philharmonie

de Paris. Le prix a été décerné au livre « L'Appel de la forêt ». À cette occasion, David MASSIAS, travailleur, Mélanie LE PEMP, responsable de pôle, et Virginie ESTEVE, monitrice d'atelier, étaient présents pour représenter Ôser Lire.

L'année 2026 a enrichi son catalogue avec la publication d'un nouveau titre en FALC : « Les aventures de Lyderic » d'après Alexandre DUMAS.



L'expertise de l'atelier FALC est aussi reconnue à l'échelle nationale. Depuis le 11 février dernier, le quotidien Le Monde propose certains articles en Facile À Lire et à Comprendre, grâce à une collaboration avec Cortex Média. Une initiative importante qui contribue à rendre l'information accessible au plus grand nombre.

Enfin, le 10 mars 2026, la maison d'édition a eu l'opportunité de témoigner de son engagement pour la littérature accessible dans l'émission Carnets de campagne, animée par Dorothee BARBA sur France Inter. Un moment privilégié pour partager l'importance du FALC et valoriser le travail réalisé au sein de l'atelier.

AB

Focus sur une nouvelle prestation : l'atelier multi-services

Mis en place en septembre 2025, l'atelier multi-services propose des prestations variées au sein des entreprises, telles que l'entretien des locaux, le conditionnement, l'assemblage ou encore le magasinage. Sa polyvalence permet de répondre efficacement aux besoins spécifiques des clients.

Sa particularité repose sur un accompagnement systématique : les travailleurs interviennent toujours avec une monitrice, ce qui le dis-

tingue d'une mise à disposition (MAD) où l'intervention est plus autonome. Cet encadrement garantit à la fois la qualité des prestations et le soutien des équipes.

Actuellement, deux clients font appel à ce service pour des prestations d'entretien des locaux. L'objectif est désormais de développer de nouveaux partenariats afin de diversifier les activités.

L'équipe est composée de cinq travailleurs fixes, com-

plétée ponctuellement par des remplaçants, et encadrée par une monitrice.

AB



Un avenir après le SAVS

Le 27 février 2026, au château des Izards à Couloumeix-Chamiers, 9 usagers retraités du SAVS ont participé à la réunion d'information intitulée « Un avenir après le SAVS », animée par l'équipe mobile PHV (Personnes Handicapées Vieillissantes).

Cette rencontre avait pour objectif de transmettre aux personnes présentes des informations concernant les différentes possibilités d'orientation pour leur avenir, notamment vers un EHPAD, un Foyer de Vie ou une UPHV (Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes).

Au cours de cette réunion, les différentes solutions d'accompagnement ont été présentées afin de permettre aux participants de mieux comprendre les dispositifs existants et de se projeter dans leur futur parcours de vie.

Il a également été évoqué que ces orientations peuvent être envisagées lorsque certaines difficultés apparaissent, notamment en lien avec l'état de santé, un sentiment de solitude ou encore un besoin accru de sécurité.

Cette réunion a ainsi permis d'informer les participants et

d'ouvrir une réflexion autour des solutions possibles pour leur avenir, en fonction de leurs besoins et de leur situation personnelle.

Sabrina PASSANI
monitrice éducatrice



4 jours à la montagne... et des souvenirs pour longtemps !

En janvier, 7 résidents des Foyers d'Hébergement des Résidences de l'Isle sont partis en séjour en Auvergne pour profiter de la montagne et vivre de nouvelles aventures ensemble.

Au programme : randonnée aux cascades du Mont-Dore, montée en téléphérique jusqu'au sommet du Pic de Sancy avec une vue magnifique, balade en chiens de traîneaux, visite d'une ferme de fabrication de Saint-Nectaire, découverte du marché local... et bien sûr la dégustation d'une délicieuse truffade, spécialité incontournable de la région.

Le séjour a aussi été ponctué de moments de détente avec

piscine et spa, ainsi qu'une soirée film conviviale pour bien terminer les journées.

Ces quelques jours ont permis aux résidents de partager de très beaux moments, de découvrir de nouvelles activi-

tés et de repartir avec de merveilleux souvenirs.

Une chose est sûre : tout le monde est revenu ravi... et demande déjà quand aura lieu le prochain séjour !

Nina BOURLAND
monitrice éducatrice



« La Maison de Nico » : une colocation inclusive à Trélissac

« La Maison de Nico » rend hommage à Nicolas, le fils de M. Francis CHRISTMANN, pauci-relationnel à la suite d'un accident d'alpinisme. Propriétaire des lieux, M. CHRISTMANN a souhaité donner une nouvelle vie à cette maison de 122 m² en l'ouvrant à d'autres personnes en situation de handicap - un geste qui a permis à l'Apei Périgueux de franchir une nouvelle étape dans sa démarche de diversification de l'offre d'habitat.

5 mois après leur installation, les trois colocataires gèrent leur quotidien avec une autonomie qui a surpris jusqu'à leur entourage professionnel. Sylvie LABREUILLE, éducatrice, en témoigne : « Ça s'est fait très vite. Ils ont emménagé en novembre et dès Noël c'était calé. Maintenant ils font les courses seuls, ils ont même acheté un petit chariot. On a réduit les visites pour ne pas être intrusifs — ce sont eux qui viennent nous dire bonjour quand ils passent au bureau. »

Elle souligne également la force de la pair-aidance : « Julien s'est détaché des écrans, ce qu'il ne faisait pas au foyer. La dynamique entre eux est vraiment bonne. Et si un jour l'un d'eux souhaite un appartement seul ou repartir au Foyer d'Hébergement, c'est possible - rien n'est fermé. » Elle précise : « Au départ, nous étions plus présents pour les accompagner dans l'or-

ganisation du quotidien, puis nous avons progressivement pris du recul. Aujourd'hui, nous intervenons surtout en soutien si besoin, et chacun a trouvé ses repères. »

Les colocataires parlent d'eux-mêmes avec une assurance nouvelle. « On est bien ici, on a tout. On mange ensemble, on regarde la télé le soir, on reçoit des amis. Je ne regrette pas le Foyer d'Hébergement. Depuis que je suis ici, j'ai l'impression d'avoir plus confiance en moi », confie Julien LEMARCHAND. Il ajoute : « Le week-end, on cuisine à la maison et on peut recevoir des proches. On sort aussi se promener ensemble, et chacun peut avoir ses moments à lui quand il en a envie. »



Olivier MONNIN, qui avait des appréhensions au départ, dresse un bilan similaire : « J'avais des inquiétudes mais les éducateurs m'ont rassuré. Ça change beaucoup d'être ici - j'ai fait beaucoup de progrès sur la cuisine, la gestion du quotidien, de tout. Je n'ai aucun regret. » Il souligne : « On choisit les

repas et les programmes télé tous les trois, et on fait les courses ensemble le samedi. Quand je suis seul, je sais aussi m'organiser et gérer mon quotidien. »



Nicolas ROUMANIE résume ce que la colocation lui apporte : « Ma famille trouve que c'est bien pour moi. J'ai changé et pris confiance en moi. J'aime partager des choses avec d'autres personnes dans le quotidien - je n'aimerais pas vivre seul. » Il complète : « On vit ensemble tout en ayant chacun notre espace, et cet équilibre me convient bien. »

AB



Vers des habitats plus diversifiés : « la petite maison », un levier d'autonomie au Foyer de Vie Lysander



L'Apei Périgueux a décidé de s'engager dans une transformation profonde des modalités d'accompagnement, en développant des formes d'habitat plus diversifiées.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet porté par le Foyer de Vie Lysander.

Soucieux d'accompagner les résidents vers davantage d'indépendance, l'établissement a engagé la réhabilitation de l'ancienne maison de fonction de direction, appelée « petite maison ». Ce lieu accueillera, dès 2027, une colocation destinée à deux résidents. Chacun disposera d'une chambre spacieuse de plus de 15 m², équipée de sa salle de bain et de ses toilettes, tandis que les espaces de vie – salon et cuisine – seront partagés.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des initiatives déjà mises en place au sein du foyer, notamment les projets passerelles liés à l'insertion professionnelle. Les ateliers cuisine et bougie, ainsi que la préparation au travail en ESAT, constituent des étapes

structurantes. La colocation représente ainsi une nouvelle phase, centrée sur l'apprentissage de l'autonomie dans la vie quotidienne, avec un accompagnement présent mais plus léger que dans les unités collectives.

L'aménagement de la kitchenette illustre parfaitement cette approche progressive. Les résidents pourront d'abord apprendre à réchauffer des plats, puis, à terme, à cuisiner de manière plus autonome grâce à l'utilisation des plaques électriques et du four. Au-delà des compétences techniques, il s'agit d'encourager les gestes du quotidien : inviter des proches, répondre à l'interphone, partager des moments autour de la télévision ou organiser sa vie domestique.

La colocation favorisera également la pair-aidance. Vivre à deux permet de rompre l'isolement, de se rassurer mutuellement et de trouver un soutien dans les moments de doute. Cette dimension relationnelle est essentielle : elle

contribue à renforcer l'estime de soi, à valoriser les capacités de chacun et à développer la confiance. Le regard de l'autre devient un moteur de progression.

Toutefois, cette recherche d'autonomie ne se fait jamais au détriment de la sécurité. Le projet intégrera pleinement cette exigence, avec la mise en place de dispositifs permettant aux résidents d'alerter à tout moment, de jour comme de nuit. L'équilibre entre liberté et protection reste au cœur de la démarche.

Cette colocation prolongera une première expérimentation réussie : l'aménagement d'un petit studio pour une résidente déjà plus éloignée des unités collectives. Proposer des alternatives adaptées permet ainsi de mieux répondre à la diversité des besoins.

À plus long terme, cette initiative ouvre des perspectives. Elle pourrait conduire à la création d'autres formes d'habitat diversifié ou préparer certains résidents à intégrer des structures extérieures, mêlant personnes issues de Foyers de Vie et travailleurs. Cette vision s'inscrit dans une logique de parcours, où chaque étape vise à développer de nouvelles compétences et à élargir les possibles. Au-delà du logement, c'est bien la capacité à se projeter, à décider et à exister pleinement qui est en jeu.

Olivier AUBERGER

Une soirée cabaret pour les résidents de Lou Prat Dòu Solelh



Le 12 mars 2026, les résidents de Lou Prat Dòu Solelh ont vécu une soirée haute en couleur au cabaret Voulez-Vous, à Marsac.

Au programme : un dîner et un spectacle festif qui a enchanté le public. Les résidents ont pu profiter pleinement de la magie du cabaret, avant de vivre un moment encore plus mémorable : la rencontre avec les artistes. Photos et sourires étaient au rendez-vous pour immortaliser cette belle soirée.

Une sortie pleine de paillettes et de bonne humeur, qui restera sans doute longtemps dans les mémoires !

AB

Les résidents interviennent sur les ondes de Liberté FM

Mardi 9 décembre 2026, le Foyer de Vie Lou Prat Dòu Solelh était l'invité des "Sentiers bucoliques", une émission diffusée sur Liberté FM (émission disponible en replay sur www.libertefm.fr).

Un moment d'échange chaleureux pendant lequel Olivier AUBERGER, Sarah LEBADA, Jean-Paul CHAZARAIN et Fabrice BOUSSARIE ont pu présenter les activités et projets de l'établissement ainsi que l'Apei Périgueux.

AB



En images :

La Sainte-Barbe chez les sapeurs-pompiers

Les résidents du Foyer de Vie Lou Prat Dòu Solelh ont été chaleureusement conviés par les pompiers de la caserne de Ribérac à l'occasion de la Sainte-Barbe.

Cette rencontre a permis d'en apprendre davantage sur le métier de sapeur-pompier, de découvrir les camions et le matériel, et de partager un moment convivial très apprécié de tous.

AB



Le tricot comme point de rencontre



Isabelle DUBERTRAND et Françoise COGNET, accompagnées de leur éducatrice Muriel, participent à un atelier tricot où les pelotes de laine deviennent le point de départ d'une activité créative et collective.

Toutes les trois semaines, elles se rendent au tiers-lieu de Saint-Félix-de-Villadeix, «La Tricote». Sur place, habitants et participantes réalisent ensemble des carrés de laine de 20 cm sur 20 cm, dans une atmosphère détendue propice aux rencontres.

Ces créations s'inscrivent dans un projet de « Yarn Bombing » (« bombardement de laine »), prévu pour la journée mondiale de la surdicécité, le 27 juin 2026. Cette forme de street art consiste à recouvrir du mobilier urbain de pièces tricotées ou crochetées afin d'attirer l'attention du public de manière originale.

Le Foyer de Vie a également noué un partenariat avec les «Ateliers Neuvicois». Une rencontre mensuelle est organisée en alternance entre « La Peyrouse » et Neuvic-sur-l'Isle,

permettant de poursuivre les réalisations engagées.

Bien plus qu'un simple atelier, ces rendez-vous sont devenus de véritables temps de lien social, où chacun trouve sa place, partage un savoir-faire et contribue à un projet commun porteur de sens.

AB



Carnaval à La Peyrouse : cap sur l'Égypte

Comme chaque année, les résidents du Foyer de Vie La Peyrouse ont célébré avec enthousiasme leur traditionnel carnaval.

Pour cette édition 2026, ils ont choisi le thème de l'Égypte, laissant place à des costumes inspirés des pharaons,

reines et divinités antiques. Tous se sont investis dans la préparation, créant une ambiance festive et dépayssante. Le jour venu, défilé, musique et bonne humeur ont rythmé cette journée conviviale, une nouvelle fois placée sous le signe du partage et de la créativité.

AB



Des logements pensés pour mieux vivre et avancer à son rythme

Au Bercaïl, l'ouverture des nouveaux logements marque une étape importante dans le parcours des résidents. Plus d'intimité, davantage d'autonomie, tout en conservant un accompagnement sécurisant: chacun avance à son rythme.



Au Foyer de Vie depuis huit ans, Cassandra a elle-même souhaité intégrer ces nouveaux logements. Installée depuis fin février, elle fait désormais partie du groupe autonome. « **Je suis tranquille toute seule** », confie-t-elle. Sa chambre est devenue un véritable chez-elle : « **C'est comme**

si j'avais une maison, on peut la décorer ». Elle a déjà acheté de nouveaux meubles et prévoit d'ajouter de la décoration.

Anciennement en chambre double, elle apprécie particulièrement l'intimité et le confort. « **Quand tu es plus libre, tu es plus tranquille** ». Elle évoque aussi des améliorations concrètes du quotidien, comme l'eau chaude et le chauffage. Bien accompagnée, elle n'avait pas d'inquiétude. Aujourd'hui, elle se sent plus sereine, en sécurité et plus autonome. Elle a déjà fait visiter son logement à ses parents, fière de cette nouvelle étape.

Yohan vit au Bercaïl depuis 2009. Après avoir partagé sa chambre, il découvre un espace à lui : « **Ma chambre me plaît, elle est jolie** ». Il prévoit de la décorer avec son référent, et a déjà installé des meubles venant de chez ses parents.

Le projet lui donnait envie, même sans savoir précisément à quoi s'attendre. Aujourd'hui, il apprécie l'espace et la possibilité de recevoir sa petite amie en journée. Un peu inquiet au départ, il a été rassuré par les explications sur le système de sécurité par la veilleuse de nuit. « **Ça me plaît d'avoir déménagé, ça me donne l'impression d'être plus autonome** ». Il a lui aussi fait visiter son logement à sa famille.

Au Bercaïl depuis 2004, Catherine souhaitait avoir son propre espace. « **J'avais envie d'être seule** ». Mieux dormir, avoir des moments à elle : ce changement améliore son quotidien. Elle s'est engagée dans le projet avec enthousiasme et sans appréhension.

Elle se sent aujourd'hui bien dans son logement, qu'elle trouve agréable, et s'y est rapidement habituée. Fière, elle le fait découvrir à ses proches et prévoit de continuer son aménagement avec sa sœur. Elle reste accompagnée pour certains gestes, comme la douche, dans une organisation adaptée à ses besoins.

Malgré cette autonomie, les liens restent présents. Cassandra et Catherine, désormais voisines, partagent régulièrement des moments ensemble. Les familles, de leur côté, saluent la qualité des logements.

Pour Clarisse ARMAGNAC, cheffe de service, ces nouveaux logements s'inscrivent dans la continuité des parcours. Ils permettent de poursuivre le travail engagé, notamment autour de l'autonomie et des projets professionnels comme les stages en ESAT. Ce dispositif redynamise également certaines situations en redonnant envie et en ouvrant de nouvelles perspectives.

AB

Crêpes et douceurs pour célébrer la Chandeleur

Un atelier crêpes a été organisé à l'occasion de la Chandeleur. Cet atelier a été proposé et animé par les professionnels le 31 janvier 2026 dans l'après-midi, en présence des résidents volontaires.

Ce temps d'activité a permis aux résidents de participer à la préparation des crêpes dans un cadre convivial.

La dégustation des crêpes a ensuite eu lieu le dimanche 1er février 2026 à 16h.

Un atelier de confection de beignets a été proposé aux résidents le 19 février 2026 lors de l'atelier pâtisserie. La dégustation des beignets a ensuite eu lieu le 20 février 2026 à 16h.



L'équipe éducative

Les résidents en piste pour un thé dansant convivial

Dans le cadre des actions favorisant le lien social, l'association des résidents de l'EHPAD de Saint Aulaye, Myosotis, a invité les résidents à participer à un thé dansant inter-établissements le mercredi 18 mars 2026 à la salle des fêtes de St Aulaye.

L'après midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive où les résidents ont pu s'adonner à quelques pas de danse sur la piste et partager un goûter.

L'équipe éducative



Un bel après-midi de partage entre générations

Dans le cadre de leur formation, les élèves de la classe de 1ère SAPAT (Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires) de la MFR de Vanxains ont convié les résidents à participer à une après-midi « Rencontre intergénérationnelle » le 18 mars 2026. Ainsi, les résidents ont pu partager un moment avec des enfants accueillis dans les centres de loisirs voisins

ainsi que des personnes âgées des EHPAD partenaires.

Au programme, activités sportives adaptées (parcours moteur, jeux de cerceaux), ateliers cuisine (décoration de sablés et préparation de citronnades et d'orangeades), atelier manuel (peinture).

L'équipe éducative

Quand le printemps rime avec partage et bonne humeur

Le 23 mars 2026, la Résidence du Val de Dronne a fêté l'arrivée du printemps.

Au programme repas à thème choisi par les résidents et préparé par nos cuisiniers pour le plus grand plaisir de leurs papilles !

L'après midi s'est déroulé autour de deux ateliers proposés aux résidents selon leurs envies, blind-test musical pour les uns et atelier jardin pour les autres. De quoi voir arriver le printemps dans la bonne humeur !

L'équipe éducative



Des rencontres gourmandes entre La Peyrouse et Héliodore

En janvier 2026, des résidents du Foyer de Vie La Peyrouse se sont rendus à la MAS Héliodore pour partager un moment chaleureux autour d'un repas

À cette occasion, 2 résidents de La Peyrouse, 2 résidents d'Héliodore et 3 éducateurs ont partagé ce temps convivial.

Le repas a été préparé avec soin par les résidents et éducateurs de la MAS, tandis que les résidents du Foyer de Vie, accompagnés de leur éducatrice, ont apporté le dessert. Cette rencontre a été riche en échanges, aussi bien entre les résidents, qu'entre les éducateurs, qui ont pu discuter de leurs pratiques professionnelles respectives.

L'idée de ce repas est née grâce à Amélie LAFON, éducatrice à Héliodore et Vanessa COULAUD, éduca-

trice à La Peyrouse, ancienne professionnelle de la MAS qui a conservé des liens avec ses anciens collègues.



Si les deux établissements avaient déjà partagé des temps communs lors de séjours précédents, cette rencontre a permis à de nouveaux résidents de faire connaissance.

L'aventure ne s'est pas arrêtée là. En mars dernier, c'est au tour des résidents d'Héliodore d'avoir fait le voyage jusqu'à La Peyrouse pour le repas retour. Cette fois, pizzas maison étaient au menu, préparées par les résidents et les professionnels de l'établissement, et le groupe d'Héliodore avait apporté le dessert.

La prochaine rencontre se profile déjà à l'horizon : un pique-nique au lac de Lamourat, pour continuer à tisser ces liens précieux entre les deux maisons.

Vanessa COULAUD



Une activité qui prend de la hauteur

Depuis plus de trois ans, Héliodore et Calypso collaborent avec Cédric, intervenant d'Au fil des cimes, pour proposer des séances de grimpe arbre.

Organisée une fois par mois d'avril à octobre (selon la météo), cette activité de 10h à 16h rencontre un grand succès auprès des enfants, adolescents et adultes. Tous participent avec enthousiasme, et les sourires sont

au rendez-vous, notamment en haut des arbres.

Le nombre de participants varie selon les disponibilités, avec la possibilité pour deux personnes de grimper en même temps, à une hauteur adaptée à chacun.

Cette activité est devenue un rendez-vous apprécié, favorisant confiance en soi et plaisir partagé.

AB



CONGRÈS
DE L'UNAPEI
BORDEAUX
3 > 5 JUIN 2026

S'ENGAGER POUR LE VIVRE- ENSEMBLE

HANDICAP
LES FAMILLES
AU CŒUR DE L'ACTION

AVEC LE SOUTIEN DE :



CARAC



AVEC LA PARTICIPATION DE :



Directeur de la publication : Hervé MAZIERE
Photos : archives de l'Apei Périgueux
Rédaction : Amélie BERCHE

Impression : Imprimerie Numérique de l'ESAT Ôsea
05 53 54 46 49 imprimerie@apei-perigueux.fr